

---

## Immanquable : Ne tombez pas dans le piège Fidelity !

1 message

CFTC HPE <cftchp@hpe.com>

9 avril 2024 à 09:43



*Spécialement pour les abonnés aux communications de l'équipe CFTC HPE*

**À éviter**

### **PLAN D'ACHAT D'ACTION HPE AVEC FIDELITY : FUYEZ !**

Bonjour !

Si vous êtes salarié actif, tous les 6 mois vous recevez plusieurs courriels afin de vous proposer de souscrire à l'Employee Stock Purchase Plan (ESPP). Un seul mot : fuyez !

#### **L'avis des spécialistes CFTC HPE**

L'opinion et les faits que nous partageons avec vous n'ont rien à voir avec l'action HPE elle-même (qui peut être souscrite, c'est beaucoup mieux, dans le cadre du Plan d'Épargne Salariale si on est persuadé du potentiel de hausse de l'action et du \$). Le cours actuel est de 18 \$.

Cet avis de nos spécialistes concerne uniquement le dispositif d'achat Fidelity proposé tous les 6 mois aux salariés HPE.

**Le principe :** vous cotisez volontairement chaque mois de 1 à 10% de votre salaire et à la fin de chaque semestre HPE achète avec les sommes récoltées des actions HPE au cours du jour moins 5% de remise.

**Les pièges :**

- **Détention d'un compte à l'étranger ! La déclaration du compte au fisc français est **obligatoire** sous peine d'amende.**
- **Cauchemar administratif : processus de vente, formulaire américain W8-BEN pour échapper à la taxation des dividendes aux US, calcul à faire vous-même de l'imposition sur les plus-values pour votre déclaration française (bonne chance !), clôture du compte etc... Et cette liste est non limitative !**

Est-ce seulement financièrement intéressant ? Même pas : vous faites l'avance chaque mois pendant 6 mois mais vous achetez plus tard à un cours que vous ne maîtrisez pas avec seulement 5% de remise et sur une seule journée ! Et si revente immédiate cela prendra 2 semaines pour un risque avéré et le bénéfice lié au discount sera infime même en cotisant à 10% de votre salaire chaque mois. Il nous semble qu'il y a beaucoup mieux à faire avec vos liquidités disponibles.

Bref, ce plan – qui fonctionne en plus par **tacite reconduction** (à la différence de l'Épargne Salariale qui est à reconduction annuelle) est à fuir, et d'autant plus si vous ne maîtrisez pas l'anglais et les arcanes de la fiscalité aux États-Unis et en France... Nous recevons régulièrement des témoignages désespérés de salariés par courriel ou sur le Blog.

#### **Bon à savoir !**

Pas de remise trompe l'œil, de complexité, de lenteur, de problème fiscal, d'achat d'un coup tous les 6 mois et de faux frais : c'est tellement plus souple et plus simple les actions HPE (et les autres fonds) dans le cadre du PEG Natixis via l'Épargne Salariale !

Vous n'êtes pas encore convaincu du piège Fidelity ? Alors rendez-vous sur le Blog pour échanger : [Le plan d'achat d'actions](#)

## **L'équipe CFTC HPE est 100% à votre service**

### **DE L'INTERET D'ADHERER !**

Lire nos communications Immanquables, c'est bien, adhérer c'est encore mieux !

Vos informations, votre soutien et vos adhésions sont indispensables pour maintenir une intensité dans la qualité de l'information et la défense de vos droits.

### **Consultez les témoignages !**

### **Redonnez du sens à votre vie au travail !**

### **Je me renseigne sur l'adhésion CFTC HPE !**



*Pour ne plus recevoir nos communications : c'est immédiat, il suffit de le signaler*

*Conformément à la loi en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition et un droit à la portabilité relativement*

*à l'ensemble des données vous concernant. Ces droits s'exercent auprès du délégué à la protection des données via cette adresse mail : [cftchp@hpe.com](mailto:cftchp@hpe.com)*